

CAS X*

L'entreprise « X » a un exercice comptable qui coïncide avec l'année civile; elle veut établir un budget de trésorerie mensuel pour le premier semestre de l'exercice 19N + 1; à cet effet, elle a réuni les documents comptables et les informations suivantes:

Bilan au 31-12-19N

Actif		Passif	
Actif immobilisé	460 000	Capital social	300 000
Stock	120 000	Réserves	200 000
Clients et comptes rattachés	98 000 ^(a)	Dettes de financement	90 000 ^(b)
État	22 000 ^(c)	Fournisseurs et comptes rattachés	99 000 ^(d)
Autres débiteurs	5 000 ^(e)	État	30 000 ^(f)
Disponible	15 000	Organismes sociaux	1 000 ^(g)
	720 000		720 000

- a) Règlement en 19N + 1: Fin janvier: 28 000
Fin février: 35 000
Fin mars: 35 000.
- b) Emprunt remboursable par tranches de 15 000 le 31/03, le 30/06, le 30/09 et le 31/12 de chaque année; taux d'intérêt 12 %.
- c) Il s'agit de la T.V.A. sur achats de décembre 19N, à déduire sur la déclaration à établir au titre de janvier 19N + 1 pour 6 195, sur celle de février 19N + 1 pour 7 823 et sur celle de mars 19N + 1 pour 7 982.
- d) Les dettes vis-à-vis des fournisseurs seront réglées selon l'échéancier suivant en 19N + 1: 31/01: 49 000
28/02: 50 000.
- e) Créance sur cession d'immobilisation réglable le 30/04.
- f) Ce compte comprend le reliquat de l'impôt sur les sociétés de 19 000 et la T.V.A. à payer au titre des opérations du mois de décembre 19N.
- g) Cette somme sera réglée en janvier 19N + 1.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les acomptes sur I.S. à verser au titre de 19N + 1 s'élèvent chacun à 14 294.

Prévisions pour l'année 19N + 1

Données	Mois 01	Mois 02	Mois 03	Mois 04	Mois 05	Mois 06
Ventes en quantités	1 000	—	2 200	800	—	1 700
Prix unitaire H.T.	200	200	200	200	200	200
Achats en quantités	—	800	1 200	2 100	—	1 100
Prix unitaire H.T.	130	130	130	130	130	130
Autres charges externes (T.V.A. non déductible)	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Salaires mensuels bruts	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Charges sociales et assurances	23 %	23 %	23 %	23 %	23 %	23 %

- Le taux de la T.V.A. est de 20% sur les ventes, les achats et les services; il est de 7% sur les intérêts; l'entreprise est sous le régime des débits.
- Les conditions de règlement des clients sont les suivantes:
- 10% au comptant, 30% à 30 jours fin de mois, 30% à 60 jours fin de mois et 30% à 90 jours fin de mois.
- Les achats et les charges externes sont payés à 60 jours fin de mois.
- Les salaires sont payés à la fin du mois concerné et les charges sociales correspondantes le mois suivant.
- Le stock au 30/06 est égal à 65 000.
- Le taux d'imposition est de 35%.
- Les amortissements annuels s'élèvent à 80 000.